

Tour d'horizon des dossiers

Par Gilles Lemieux, vice-président à la négociation

La négociation

Qui dit SEESOCQ, dit 63 unités de négociation, par conséquent 63 conventions collectives. Vous aurez compris que ce n'est pas le vice-président à la négociation qui a la responsabilité ni la charge de négocier ces conventions. Heureusement, la grande majorité de nos unités assument elles-mêmes la tâche de renouveler leurs contrats de travail. Pourquoi certaines et pas les autres? Il en va du climat de négociation à certaines tables comme de la vie : tout n'est pas toujours un jardin de roses, même si l'employeur est un syndicat, oui, un syndicat employeur. On s'attend à y trouver une différence à la table mais, parfois, cette recherche est vaine, décevante et futile. On a l'impression de parler avec Mme Jérôme Forget ou M. Jean Charest. Et les arguments sont les mêmes. C'est alors que nous intervenons en fournissant un porte-parole extérieur qui sert de tampon entre les deux parties. Il y a une vie après la négociation et l'intervention d'une tierce partie permet de maintenir le climat de travail au lendemain de la signature et de la dégustation du champagne.

Le portrait complètement éclaté des conventions collectives va de pair avec la multitude des unités sous le parapluie du SEESOCQ. Neuf (9) conventions se terminent en 2005, seize (16) expirent en 2006, quatorze (14) devront être renouvelées en 2007, trois (3) sont en vigueur jusqu'en 2008 et une jusqu'en 2010. Par contre, et c'est là que le bât blesse, seize (16) conventions collectives sont expirées depuis plus de quatre (4) ans sans avoir été renégociées. Bien entendu, toutes ces conventions contiennent des clauses de prolongation, mais cette situation demeure périlleuse et devrait être corrigée dans le meilleur intérêt des parties. C'est notre mandat d'essayer d'y remédier.

Convention collective et nouveau RQAP (Régime québécois d'assurance parentale)

Il faudra harmoniser, aujourd'hui, demain, lors de la prochaine négociation ou lorsque le besoin se présentera, les conventions collectives avec le nouveau RQAP. Il n'y a pas de modification à apporter lorsque votre texte sur les droits parentaux réfère directement à une convention collective nationale du personnel enseignant des commissions scolaires ou de cégep, avec une

clause de ce genre : « *Les dispositions prévues à la convention collective des enseignantes et enseignants (primaire et secondaire) s'appliquent et font partie intégrante de la présente convention collective.* »

Pour les autres conventions, il faudra faire les concordances qui s'imposent, en se rappelant que le RQAP n'est pas venu modifier les conventions en vigueur, encore moins diminuer les bénéficiaires qui y sont prévus, mais essentiellement remplacer les prestations payables par l'assurance emploi par des prestations payables par le nouveau RQAP, tout en bonifiant ces dernières. Je suis conscient que c'est un raccourci qui ne rend pas justice au nouveau régime, mais c'est l'essentiel de la réforme des droits parentaux au Québec.

Régime de retraite RREGOP

Pourquoi ce dossier apparaît-il dans la description de tâche du vice-président à la négociation? Déformation professionnelle. Retraite, droits parentaux, assurances, invalidité, scolarité et expérience sont l'essentiel de mon affectation au Syndicat de l'enseignement de l'Estrie. Il était donc un peu normal de faire profiter les membres des ressources autour de la table du CA. C'est ainsi que je réponds aux demandes d'études des propositions de rachat et d'évaluation de la rente de retraite lorsqu'on m'en fait la demande.

Presque toutes les unités SEESOCQ, parce que ce n'est pas encore la totalité, mais plutôt l'objectif à atteindre, sont maintenant assujetties au RREGOP.

Est-il utile de rappeler que lors de la dernière négociation, le gouvernement a systématiquement refusé à l'ensemble des syndiqués de la fonction publique et parapublique, toute demande d'amélioration quelle qu'elle soit à ce régime de retraite?

Le front commun portait une demande prioritaire, soit l'amélioration de l'indexation de la rente de retraite et non la pleine indexation. C'est ainsi que depuis 1982, année après année, à cause de la formule d'indexation actuelle, le pouvoir d'achat de toutes les personnes retraitées diminue lentement mais sûrement. La bataille sera à reprendre la prochaine fois; ce n'est que partie remise.

Assurances SSO

Les textes que l'on ne voit pas et que l'on ne veut surtout pas lire. Donc, deux petites « vites » en passant pour nous éviter de jeter l'argent par les fenêtres. L'assurance maladie avec la SSO comprend une assurance voyage complète hors Québec : il est donc inutile d'en prendre une autre avant de partir en voyage autour de la planète ou du Lac St-Jean. L'assurance salaire long

terme, soit la protection après deux ans d'invalidité, n'est plus nécessaire à deux ans de la retraite. Le contrat prévoit, dans ce cas, que l'on peut faire une demande de renonciation à cette protection à deux ans de la retraite. Économie substantielle si, bien entendu, elle est à la charge du travailleur et non de l'employeur. Morale : à l'occasion, n'hésitez pas à vous informer du contenu de vos assurances.

CV : Gilles Lemieux en vrac

Ce n'est pas pour une offre d'emploi, donc l'ordre et la linéarité n'ont pas d'importance. Les brouilles sont par conséquent superflues et ennuyeuses.

Je suis conseiller technique au Syndicat de l'enseignement de l'Estrie depuis 1982, soit déjà 23 ans. Essentiellement je m'occupe des dossiers régime de retraite, droits parentaux, invalidité, assurances SSO, expérience, scolarité et autres guidis qui ne sont pas écrits dans la description de tâche. Auparavant j'ai été président du même syndicat (je parlais pour dire « mon »

syndicat), de 1979 à 1981. Antérieurement à auparavant, j'enseignais les mathématiques au secondaire. C'était ma formation professorale de base. Je l'ai enrichie, un peu comme tout le monde, par un diplôme en administration, un certificat en droit, quelques cours d'informatique, un peu de photo, la pêche à la mouche et la dégustation de vin, dans les locaux de la SAQ.

Quand j'ai le temps, qu'il n'y a pas de réunions SEESOCO, ni de conseil fédéral, ni de conseil général de négociation, ni de réunion de conseil d'administration, ni de

réunion de délégués, ni de congrès, ni de réunions des 4 ou 5 comités dont on fait partie, qu'il fait beau, qu'il ne neige pas et que je ne travaille pas, il m'arrive de faire du ski alpin, de jouer au golf, de faire du vélo ou du camping, de lire, de voyager un peu, alléluia.

Et comme tous les parents dans la même situation le disent, « j'ai deux beaux enfants, un gars et une fille ».

Avec tout ça, vous devez vous dire que j'approche de la retraite. Vous avez tout à fait raison. C'est pour le 7 juillet 2006.

Prochaine réunion du CD

Connaissez-vous les charmes de l'Auberge Harris située en bordure de la rivière, à St-Jean-sur-Richelieu?

Saviez-vous que notre super fine trésorière, Ginette Boudreau, négocie toujours des prix qui vous permettent, si vous le désirez, de prolonger votre séjour avec votre âme soeur ou toute la famille?

La réunion aura lieu les 5 et 6 mai. Un temps parfait pour goûter les petits et grands plaisirs que cette région nous offre. La convocation officielle vous parviendra par la poste mais mettez donc cette activité plus que syndicale à votre agenda dès maintenant.

Bénéficiez d'une formation inusitée au prochain CD

C'est confirmé. Les déléguées et délégués bénéficieront d'une formation bien spéciale lors de la prochaine réunion du CD.

Il s'agira d'une présentation audio-visuelle d'une trentaine de minutes intitulée : « Un état sous influence ». On y verra comment le chantage des multinationales menace notre démocratie.

Après la présentation du vidéo nos formatrices, Micheline Jalbert et Anne Sarrazin, du Centre international de solidarité ouvrière (CISO), nous transmettront quelques informations complémentaires et animeront une période de questions et d'échanges.

Les p'tites vites

Il y a eu réunion du Conseil d'administration les 24 et 25 mars.

Hélène Girard, de l'unité Saguenay, y a été formellement accueillie en nos rangs. Sois chez toi parmi nous.

Bienvenue Hélène.

Gilles Lemieux nous y a appris que l'unité du Cégep Bois-de-Boulogne avait renouvelé sa convention jusqu'à septembre 2010, tandis que celle du Soutien scolaire de l'Outaouais l'a été jusqu'en mars de la même année.

Pour leur part, les membres de l'unité SPGO se sont réunis pour l'étude des textes à déposer à leur employeur en vue d'en arriver à la conclusion d'une première convention collective. Le dépôt de leur demande a été fait le 21 mars.

Un numéro à retenir

Afin d'éviter de multiplier les appels durant ses heures de travail, notre présidente, Jacinthe Arbour, vous prie de noter son numéro de téléphone personnel :

819-357-7161

Nos FARs se portent bien

Lors du dernier CA, Jacinthe Arbour nous a fait rapport de sa rencontre avec les responsables des FARs.

Attention. Ces personnes vont vous travailler au corps pour vous rendre plus actifs syndicalement parlant. Vous verrez : comme l'amour et le plein air, c'est bon pour le cœur, c'est bon pour les poumons. Faites-le! Faites-le! Faites-le!

Surveillez votre site Web. Nous allons prochainement vous y présenter un réseau FAR qui n'a pas froid aux yeux même par un matin glacial. Il s'est donné pour nom *Les Farouches* et il s'est même doté d'un très joli logo.